

SDEG 16

308, rue de Basseau
16021 ANGOULEME Cedex
Téléphone : 05 45 67 35 00
Télécopie : 05 45 67 35 20
E-mail : sdeg16@sdeg16.fr
Site internet : www.sdeg16.fr



**Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz
de la Charente**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
n° 2015089CS0107**

Comité Syndical du 30 mars 2015

**Date de convocation : 19 mars 2015
Date d'affichage : 31 mars 2015**

OBJET : Budget principal 2014 : affectation du résultat.

L'an deux mille quinze, le trente du mois de mars à 9 heures 00, le Comité Syndical s'est réuni à l'amphithéâtre du Crédit Agricole, rue d'Epagnac à Soyaux, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BOLVIN, Président.

Secrétaire : Madame Mireille NEESER.

Nombre total de délégués :	72
Quorum :	37
Nombre de délégués présents au moment du vote :	50
Nombre de procurations au moment du vote :	3

Le Président demande à Mademoiselle Laure GAUTHIER, Directrice Générale du SDEG 16, de présenter ce point de l'ordre du jour.

Mademoiselle Laure GAUTHIER expose que l'affectation du résultat du budget principal 2014 pourrait être la suivante :

	Recettes	Dépenses	Totaux
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Résultat 2014	10 983 731,53 €	8 815 190,16 €	2 168 541,37 €
Résultat antérieur reporté	5 775 990,82 €		5 775 990,82 €
(1) - Résultat à affecter (hors restes à réaliser)			7 944 532,19 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Résultat 2014	23 772 996,09 €	20 637 178,92 €	3 135 817,17 €
Résultat antérieur reporté	808 583,49 €		808 583,49 €
(2) - Solde d'exécution (compte 001)			3 944 400,66 €
RESTE A REALISER			
Investissement		19 392 902,84 €	-19 392 902,84 €
Investissement	9 675 735,95 €		9 675 735,95 €
(3) - Résultat restes à réaliser			-9 717 166,89 €
AFFECTATION EN RESERVE - article 1068			
Résultat d'investissement (2)	3 944 400,66 €		3 944 400,66 €
Résultat restes à réaliser (3)		9 717 166,89 €	-9 717 166,89 €
(4) - Affectation en réserve = (2) + (3)			-5 772 766,23 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT A REPORTER SUR 2015			
Résultat de fonctionnement 2014 (1)	7 944 532,19 €		7 944 532,19 €
Affectation en réserve (4)		5 772 766,23 €	-5 772 766,23 €
(5) - Compte 002 - Excédent de fonctionnement = (1) - (4)			2 171 765,96 €

Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, par :

53 voix pour
0 voix contre
0 abstention(s)

- Décide d'affecter le résultat du budget principal 2014 tel que proposé par le Président.
- Donne pouvoir au Président pour prendre toutes les décisions et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

En application des articles L.5721-4 et L.3131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent acte est exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication « ou affichage » et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 et suivants du Code de justice administrative, cet acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.